



FICHE MÉMO

1

Un difficile souvenir du génocide des Juifs et des Tsiganes

- ✓ En 1945, il y a une réaction immédiate aux persécutions des Juifs et des Tsiganes avec la création des notions de crime contre l'humanité puis de génocide, sur lesquelles s'appuie les procès de dénazification comme à Nuremberg.
- ✓ Mais ces mémoires restent refoulées par les sociétés européennes pendant la phase de la reconstruction, la littérature et le cinéma respectant plutôt l'exigence par l'opinion publique d'une vision héroïque de la guerre.
- ✓ Le pouvoir politique accompagne cet oubli par un discours valorisant une seule mémoire et par la censure.

2

Une lente réapparition de la mémoire de ces événements dans les sociétés

- ✓ Les « chasseurs de nazis » permettent la tenue de nouveaux procès participant à la construction de la mémoire de la Shoah.
- ✓ À partir des années 1960-1970, le travail des historiens est aussi important pour affirmer la spécificité du sort des Juifs pendant la guerre.
- ✓ L'apparition de profonds débats de société et d'une demande sociale forte pour comprendre la Shoah amènent des artistes à accompagner ce nouveau contexte mémoriel.

3

Une mémoire officielle qui participe au « devoir de mémoire »

- ✓ L'État peut participer au « devoir de mémoire » par la reconnaissance de sa responsabilité, par la création de commémorations et de lieux de mémoires à visée pédagogique, et parfois par une action législative pour la condamnation du négationnisme.
- ✓ Mais ces commémorations et ces lieux de mémoire manquent parfois de signification pour les sociétés contemporaines, permettant une instrumentalisation politique, et rendant possible oublis, réécritures historiques voire discours haineux.
- ✓ Ce nouveau contexte mémoriel a permis le développement d'une mémoire propre à la Shoah, mais celle du génocide des Tsiganes est encore très partielle et le terme *Porajmos* reste peu présent dans l'espace public.



SCHÉMA DE SYNTHÈSE

Les mémoires, entre oubli et souvenir

